



Communiqué de Presse

Loi Bachelot : Malgré le passage en force au Sénat, le débat n'est pas clos

Visiblement l'échéance électorale des européennes et la perspective d'un remaniement ministériel ont constitué la motivation essentielle de la procédure d'urgence pour la loi « Hôpital, Patients, Santé, Territoires ». Cette procédure a abouti à une précipitation pour la discussion des amendements, afin d'obtenir un vote dans la nuit du vendredi 5 juin.

La commission mixte paritaire, constituée de 7 sénateurs et 7 députés, doit se réunir dans les jours à venir. Quel en sera le résultat? L'option d'un retour au texte initial semble être la solution la plus probable. Où est la démocratie ?

Le mouvement de protestation contre cette loi n'a, pourtant, jamais été aussi large, puisque un certain nombre de soutiens initiaux sont devenus critiques. La politique de passage en force et le refus de tout débat démocratique deviennent de plus en plus inacceptables.

En tout état de cause, il paraît difficile d'appliquer une loi alors que la majorité de ceux qui devront la mettre en œuvre ont annoncé clairement qu'ils refuseront de le faire.

Au-delà de la loi Bachelot, les déclarations de Nicolas Sarkozy, au congrès de la Mutualité début juin, sont éclairantes : « *Les ressources de la solidarité nationale ne sont pas infinies. La croissance de notre économie, même quand nous serons sortis de la crise, ne permettra sans doute pas aux régimes de protection sociale de base de couvrir l'intégralité des nouveaux besoins* ». Les conséquences d'une telle évolution sont particulièrement inquiétantes, pour les patients, dont le reste à charge augmentera inéluctablement. L'ensemble des citoyens sera concerné.

Tout cela se passe dans un contexte où le plus grand plan social actuel de la France concerne les hôpitaux, avec la programmation de la diminution de près de 20 000 emplois, c'est-à-dire 20 usines Continental ! Comment l'accepter dans la conjoncture sociale actuelle, et face aux difficultés rencontrées par les personnels hospitaliers pour assurer le fonctionnement quotidien dans les établissements ?

La période de l'été risque d'être très difficile dans les hôpitaux avec de multiples fermetures de lits. Le projet de loi de financement de la sécurité sociale, proposé à la rentrée, ne sera vraisemblablement pas à la hauteur des besoins. La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale mettra toutes ses forces pour continuer et amplifier les actions dans les semaines et les mois à venir, pour la défense du service public hospitalier dans le cadre d'un système de sécurité sociale solidaire disposant des ressources nécessaires à la hauteur des besoins de la population.

La mobilisation reste à l'ordre du jour, sous des formes variées. De nombreuses luttes sont menées dans les établissements, et la journée d'action du 13 juin verra des rassemblements spécifiques du secteur de la santé et de l'action sociale. Les revendications sont nombreuses sur les conditions de travail, la reconnaissance, les qualifications, les salaires... Une pétition nationale pour la défense de l'hôpital public est également lancée à l'initiative d'organisations diverses avec l'objectif d'obtenir rapidement plus d'un million de signatures. La CGT s'inscrit totalement dans cette démarche.

N° 16

**Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil**

Tél : 01 48 18 20 98
Fax : 01 48 57 56 22

E-Mail :
com@sante.cgt.fr

Montreuil, le 8 juin 2009